



Communauté de Communes du
Canton de Lembeye en Vic-Bilh
Département des Pyrénées-Atlantiques

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE du 2 Décembre 2011 à 21 H à LEMBEYE

Nombre de délégués :

En exercice : 70

Présents : 41

Votants : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation 28 novembre 2011

PRESENTS : MM. MILHOMIS Alain, REILHE Catherine, CANTOUNET Michel, OULIE Nadine, PEHAU Jean-Luc, DUBERTRAND François, LEGRAND-FERRONNIERRE Xavier, GAYE Robert, PRUGUE Martine, LOSTE-BERDOT Patrick, SALABERT Alain, PEYROU Robert, VIGNAUD Arnaud, SILENCIEUX Patrick, PEILHET Pierre, MONDAT Thierry, BOINOT Elisabeth, TAURUS Pierre, ROUTIS Francis, VASSALO Georges, VASSALO Anne-Marie, DESSERE Jean-Michel, ARGEL Bernard, SUBRA Jean-Claude, ETCHEBEST Paulette, CADET Marie-France, SIRVEN Nicole, DEVIER Marie-Claude, MIRASSOU MINVIELLE Germain, BRIERE Arnaud, LOUSTAU Aline, CARPENTIER-CHAMPROUX Annick, ARMAU Pierre, DANIEL Christian, CASTETS Philippe, LAHONDA Marie Claude, BAUD René, DEVECIS Laurent, CHANTRE Michel, LACAZE Albert, BROUSTE Nicole.

ABSENTS EXCUSES : MM. BAZET Marc, CERVERA Mireille, CAPDEVIELLE Eliane, CAZENAVE Andrée, REISCH Sonia, MARIE Jacky, NEUVILLE Marie-Françoise, HERAN Jean-Robert, ETCHEBEST Jean, COUSTAU-GUILHOU Paul, LAMAZERE Georges, MERVANT Christian, SANSOT Raymond, MURILLO Charles, JEAGLE Jean-Marie, MARTINS José, CLOUTE Thierry, ARNALOT Olivier, LOUSTAU-THEN Jean-Michel, TORTIGUE Jean, TRUCO Jean-Philippe, LARQUE Johan, MERCIER Emmanuel, MAURY Jean-Claude, BECHACQ Jean-Paul, LABAT Christian, GAIRIN Marc, CERISERE Frédéric, JUNCA Serge, HUGUES Gabriel, LARBIOUZE Bernard, VOLAT Jean-Louis, LOUSTAU-THEN Paule, LARQUE Danielle,

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur GAYE Robert.

OBJET : Demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour le poste de technicien rivière : Année 2012

Le Président rappelle au Conseil Communautaire que l'AEAG apporte son soutien au financement du poste de technicien rivière à hauteur de 50 % de l'ensemble des frais de fonctionnement.

L'aide doit être demandée pour l'année civile 2012.

Il convient donc d'autoriser le Président à solliciter cette aide et à remplir le dossier de demande correspondant dans le courant du 1^{er} trimestre 2012.

OUI ces informations et considérant la création du poste de technicien rivière, le Conseil Communautaire :

AUTORISE le Président :

- a solliciter cette aide auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- a signer et à transmettre toutes les pièces nécessaires à l'avancement de ce dossier.

Fait et délibéré à Lembeye
Le 2 Décembre 2011

Le Président,



Michel CHANTRE